AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C0560
FR0000184798-FS0284

11 avril 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ORPEA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 avril 2023, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 avril 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ORPEA et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 199 497 actions ORPEA représentant autant de droits de vote, soit 1,85% du capital et 1,76% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	1 156 614	1,79	1 156 614	1,69
Goldman Sachs Bank Europe SE	33 941	0,05	33 941	0,05
Goldman Sachs & Co LLC	4 584	0,01	4 584	0,01
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	4 358	0,01	4 358	0,01
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**1 199 497**	**1,85**	**1 199 497**	**1,76**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ORPEA hors marché et d'une diminution du nombre d'actions ORPEA détenues par assimilation, au résultat desquelles l'exemption de *trading* s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 083 576 actions ORPEA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ORPEA et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 33 718 actions ORPEA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 33 710 actions ORPEA résultant de la détention de 8 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 16 juin 2023 et le 15 septembre 2023, à des prix compris entre 10 € et 20 € ; et

- 8 actions ORPEA résultant de la détention de 2 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 15 mai 2023 et le 26 juin 2023.

[1] Sur la base d'un capital composé de 64 693 851 actions représentant 68 263 859 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.